

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU Commune de TROIS-BASSINS

Par arrêté municipal n° 444/AM/2025 en date du 7 novembre 2025, Monsieur le Maire a prescrit l’ouverture d’une enquête publique relative à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d’Urbanisme (PLU) portant sur l’aménagement du secteur des Zattes pour la réalisation d’une opération de logements mixtes sur le territoire de la commune de Trois-Bassins.

Cette enquête d’une durée de trente-sept (37) jours se déroulera du **lundi 24 novembre 2025 à 9h au mardi 30 décembre 2025 à 16h**.

Le Tribunal Administratif de La Réunion a désigné Monsieur Lambert DIJOUX commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Phillipe GARCIA suppléant.

Pendant toute la durée de l’enquête, le dossier d’enquête comprenant notamment l’évaluation environnementale et l’avis de l’autorité environnementale (MRAe) peut être consulté par le public :

- À la Mairie de Trois-Bassins (2 rue du Général de Gaulle), aux jours et heures habituels d’ouverture, sur support papier ;
- Au Centre Communal du Littoral (6 Allée des Filaos), aux jours et heures habituels d’ouverture, sur support papier ;
- Sur le site Internet de la commune à l’adresse suivante <https://trois-bassins.re/declaration-de-projet/>;
- Des postes informatiques sont disponibles pour une consultation en ligne à la Médiathèque de Trois-Bassins et la France Services (28, rue Georges Brassens), aux horaires habituels d’ouverture de ces structures ;
- Dans le cadre des permanences du Commissaire Enquêteur (voir ci-après).

Attention : en raison des fêtes de fin d’année, les horaires habituels peuvent varier, notamment pour les 24 et 26 décembre après-midi : renseignez-vous sur le site Internet de la commune.

Pendant toute la durée de l’enquête, le public pourra adresser ses observations ou propositions :

- Sur le registre d’enquête disponible à la Mairie de Trois-Bassins ;
- Sur le registre d’enquête disponible au Centre Communal du Littoral ;
- Par courriel à l’adresse suivante : contact@ville-troisbassins.re ;
- Depuis le formulaire en ligne de la page Internet de présentation du projet <https://trois-bassins.re/declaration-de-projet/> ;
- Par lettre adressée au commissaire enquêteur à l’adresse suivante :

Monsieur le Commissaire Enquêteur
DPMECPLU/Les Zattes
Mairie de Trois-Bassins
2 Rue du Général de Gaulle
97426-La Réunion

- **Directement au commissaire enquêteur lors des permanences suivante :**

Trois lieux de permanence sont mis en place :

ATD Quart Monde : 3 chemin des Zattes

Centre Communal du Littoral : 6 allée des Filaos

Mairie de Trois-Bassins : 2 rue du Général de Gaulle

Selon la répartition suivante :

Date	Heure	Lieu de permanence
Lundi 24 novembre	09h00 - 12h00	ATD Quart Monde (Littoral)
Lundi 24 novembre	14h00 - 16h00	Mairie de Trois-Bassins
Mercredi 26 novembre	09h00 – 12h00	ATD Quart Monde (Littoral)
Mercredi 26 novembre	14h00 - 18h00	Mairie de Trois-Bassins
Mardi 2 décembre	09h00 – 12h00	ATD Quart Monde (Littoral)
Mardi 2 décembre	14h00 - 16h00	Mairie de Trois-Bassins
Samedi 6 décembre	09h00 – 12h00	Centre Communal du Littoral
Mercredi 10 décembre	09h00 – 12h00	ATD Quart Monde (Littoral)
Mercredi 10 décembre	14h00 – 18h00	Mairie de Trois-Bassins
Samedi 13 décembre	09h00 – 12h00	Mairie de Trois-Bassins
Mardi 16 décembre	09h00 – 12h00	ATD Quart Monde (Littoral)

Date	Heure	Lieu de permanence
Mardi 16 décembre	14h00 - 16h00	Mairie de Trois-Bassins
Jeudi 18 décembre	09h00 – 12h00	ATD Quart Monde (Littoral)
Jeudi 18 décembre	14h00 - 16h00	Mairie de Trois-Bassins
Lundi 22 décembre	09h00 – 12h00	ATD Quart Monde (Littoral)
Lundi 22 décembre	14h00 - 16h00	Mairie de Trois-Bassins
Mardi 23 décembre	09h00 - 12h00	ATD Quart Monde (Littoral)
Mardi 23 décembre	14h00 - 16h00	Mairie de Trois-Bassins
Lundi 29 décembre	09h00 - 12h00	ATD Quart Monde (Littoral)
Lundi 29 décembre	14h00 - 16h00	Mairie de Trois-Bassins
Mardi 30 décembre	09h00 - 12h00	ATD Quart Monde (Littoral)
Mardi 30 décembre	14h00 - 16h00	Mairie de Trois-Bassins

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur pourront être consultés pendant 1 an à compter de la date de clôture de l’enquête :

- À la mairie de Trois-Bassins ;
- Sur le site Internet de la commune.

À la suite de l’enquête publique, le Conseil Municipal se prononcera par une délibération sur l’intérêt général du projet et sur la mise en compatibilité du PLU de la commune. Cette décision emportera déclaration de projet et approbation de la mise en compatibilité du PLU.